sionnant M. Dépêt qu'à la Poste, où elle a brisé quatre fils téléphoniques.

A Sous-le-Bois

Vers 5 h. du soir, un orage d'une extrême violence s'est abattu sur la contrée.

Le tonnerre faisait rage tandis que l'eau tombait à torrents. On ne signale aucun accident.

ROUBAIX

L'excursion de l'Institution Notre-Dame des Victoires. — Nous rappelons que c'est le 16 juin qu'aura lieu l'excursion annuelle organisée à l'occasion de la fête de M. l'abbé Dutoit, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires.

Au programme : Visite de Waterloo, Bruxelles et l'Exposition. Les personnes qui veulent accompagner les élèves doivent s'adresser avant le 10 juin à M. l'Econome de l'Institution Notre-Dame des Victoires.

Prix pour les grandes personnes : 3e classe, 8 fr. 50; 2e classe, 11 fr. 75.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement de la semaine du 30 mai au 4 juin 1910 : Soie, 512 kilos; laines peignées, 457.183 k.; laines filées, 189.273 k.; blousses et laines diverses, 38.192 k.; cotons, jute, lin, etc, 123.546 k. Total : 4.008.506 kilos.

Conditionnement, 2.498 opérations et demie; titrage, 1.141 opérations; décreassage, 5 opérat.; dégraissage, 32 opérat. et demie. Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 35.266 kilos.

Pour les jeunes filles, jolies nouveautés. — La Barrière, de René Bazin — Ascension, de Charles de Pommariols, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Roubaix et ses environs. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres du syndicat sont informés que pour les consultations, renseignements professionnels, etc., ils doivent s'adresser au secrétaire, M. Alfred Vreck, rue Daubenton, 64, à Roubaix, tous les jours après 6 heures du soir ou les dimanches de 10 h. à midi. Se munir du livret en règle.

» Les collecteurs faisant en ce moment la recette de mai, les syndiqués qui peuvent le faire sont priés de payer en même temps le mois de juin, la cotisation étant payable d'avance et par mois.

» La Commission compte sur la bonne volonté des syndiqués pour faciliter la besogne des receveurs.

» Ils sont également avertis que les collecteurs n'ont pas qualité pour recevoir les démissions.

» Toute démission doit être envoyée par écrit au président et le démissionnaire doit la cotisation de l'année courante (article 7 de la loi du 21 mars 1884 et art. 4 des statuts).

LA DIRECTION DU

GRAND BAZAR DE ROUBAIX

55-57, Grande-Rue, 55-57

nous informe que devant le grand nombre de commandes reçues jusqu'à ce jour par correspondance, elle ne pourra, malgré son désir, livrer celles reçues après ce jour. Ces articles étant réservés pour la

Grande VENTE-RÉCLAME du SAMEDI 11 JUIN 1910

Les PRIMES

seront distribuées de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Sérès et Bardonneau au Vélodrome du Parc des Sports. — Les sportmen régionaux s'intéressent avec juste raison à la grande réunion organisée pour dimanche prochain au Vélodrome du Parc des Sports des Quatre-Villes. La rencontre des deux fameux stayers Sérès et Bardonneau est bien la plus émouvante qui puisse se donner à Roubaix. Si Sérès est imbattable partout où il court, Bardonneau n'a jamais vu son maître sur la magnifique piste du Parc des Sports. Il y a battu officieusement tous les records du monde. Darragon même et Parent ne s'y sont jamais montrés aussi brillants.

Signalons, parmi les épreuves de vitesse qui encadreront la course de demi-fond, le match Marcelli Delahaye qui constituera une lutte superbe. Ajoutons — ce qui fera plaisir à nos vieux sportmen — que Léon Lagrange, maintenant dans une forme superbe, va réapparaître dimanche sur la piste avec l'espoir d'une victoire.

Recensement des chevaux. — La Commission de classement des chevaux a commencé ses opérations mardi, à Roubaix, sur le terre-plein du boulevard Gambetta (partie comprise entre la rue Dupleix et la Fontaine des Trois-Grâces).

Elle se compose comme suit : MM. Heneaux, lieutenant de cavalerie, président; Gibon, chargé du bureau militaire de la mairie, membre civil; Duchemin, brigadier en 15e d'artillerie, secrétaire. Dans cette séance, 235 chevaux ont été présentés devant la Commission.

Les contraventions à la loi sur le timbre. — Une réunion de commerçants. — Les commerçants de Roubaix, poursuivis par le fisc, parce que, tout en agissant avec une absolue bonne foi, ils avaient contrevenu à la loi sur le timbre, se sont réunis mardi soir, à cinq heures, au Café Pandore, rue Pauvrée, pour examiner la situation.

La réunion était présidée par M. Dujardin, assisté de MM. Bonte et Petit.

Après s'être assez longuement entretenus sur les moyens à employer en la circonstance, les commerçants ont nommé une délégation chargée d'aller trouver M. Wieert, président de l'Union Commerciale, et de demander à cet important groupement d'intervenir en faveur des commerçants atteints par le fisc.

Une nouvelle réunion aura lieu demain, jeudi, à sept heures du soir, au Café Pandore également.

Suites mortelles d'un accident. — M. Kurtzeman, l'ouvrier teinturier de la rue Vaucanson qui, mardi dernier, passant en vélo place de la Liberté, fut écrasé sous la voiture de M. le docteur Druesne, est mort lundi soir des suites de ses blessures.

On avait tenté une opération chirurgicale qui avait parfaitement réussi. Mais, en la faisant, les docteurs n'espéraient guère que prolonger la vie de l'infortuné de quelques jours. Ce résultat a été pleinement atteint. Sans l'opération, le blessé qui succombe le jour même de l'accident. M. Kurtzeman a eu une mort très chrétienne. Il repose dans un beau cercueil qu'a fait remettre M. le docteur Druesne.

Le défunt était marié, sans enfant.

Le propriétaire du cheval qui, promené en liberté, se cabra et fit peur au cheval de M. le docteur Druesne, mardi dernier, n'a pu être retrouvé encore par la police.

A qui le porte-monnaie ? — M. Louis Dubus, rue Decrème, 81, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme.

La chasse aux toutous errants. — Cinq chiens ont été capturés lundi et trois contraventions dressées.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS Lille

du 7 juin

Naissances. — Marie Caudde, rue Sainte-Elisabeth, 8. — Maria Dussart, rue de la Barbe-d'Or, cour Destombes, 1. — Marie Clautel, rue Beaumont, 23. — Jeanne Sabbe, boulevard d'Armentières, 116. — Jules Burie, rue de Lannoy, cour Borgie, 6. — Madeleine Leouve, rue Lambres, cour Tiberghien, 3. — Théodore Piat, rue Rouget-de-l'Isle, 40. — Alphonse Chabrier, rue Saint-Georges, 20. — Louise Wile, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 19. — Paul Collen, rue Nabuchodonosor, 49. — Marie Delcroix, rue Richelieu, 8. — Ghislaine De Roose, Grande-Rue, 451.

Mariage. — Arthur Lallemand, cultivateur, à Bousies, et Rachel De Coen, a. p., Grande-Rue, 294.

Décès. — Jeanne Martin, 1 an, rue du Moulin, 98. — Louis Dejonghe, 77 ans, s. p., rue Saint-Jean, 50. — Georges Lievrouw, 2 ans, rue Marengo, 19. — Adèle Vandevelde, 70 ans, s. p., rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 7.

Ouvrages de Dames. Ornements d'Eglise. Mlle Bonnave, 42, rue Esquermoise, Lille. 1

CROIX

Jardins Ouvriers. — Mme Hubert, sage-femme diplômée, sera vendredi 10 juin, au Patronage Saint-Martin, à deux heures et demie, à la disposition des Dames de l'Œuvre des Jardins Ouvriers, pour vacciner les petits enfants qui ne l'ont pas encore été.

Mme la Présidente insiste pour que les mamans viennent nombreuses avec leurs enfants. Mme Hubert leur donnera aussi pour elles-mêmes et leurs familles tous les conseils dont elles peuvent avoir besoin.

La réunion de l'Enseignement ménager aura lieu en même temps pour le cours de coupe et de couture, avec causerie très intéressante par Mlle S. de Chabert.

Vol de montres. — M. Julien Velghe, marchand, rue de la Makellerie, 257, s'est plaint au commissariat, que deux montres en acier oxydé ont disparu de chez lui. Il soupçonne un ouvrier, Richard Boston, 30 ans, qu'il a mis à la porte la semaine dernière et qui aurait vendu l'une des montres volées à un Tourquennois.

Accident du travail. — A la brasserie « La Concorde », Pierre Pick, rue de l'Ermitage, 40, a reçu une rondelle de bière sur le pied droit qui a été foulé. 13 jours de repos. Docteur Lepers.

CROIX. — Naissances. — Jeanne Doutreligne, rue Guizot, 42. — Marcel Dan Tandi, rue de la Gare, 16.

LE SUCRE BÉGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa forme régulière

WASQUEHAL

Aux Machines agricoles. — Un grave accident est arrivé lundi matin à l'usine des machines agricoles.

Auguste Argens, 25 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Limite, était occupé à pendre des tuyaux. A un moment il voulut se soutenir à un câble de transmission électrique et reçut ainsi une décharge du courant électrique.

La décharge ne fut pas dangereuse, mais assez forte pour faire perdre l'équilibre à l'ouvrier, qui tomba d'une hauteur de six mètres. Ses camarades d'atelier le relevèrent aussitôt et prévinrent l'Administration, qui fit mander les docteurs Barroyer et Desmoulin.

Les docteurs craignent une fracture du bassin.

PETITE CORRESPONDANCE. — Mille regrets. L'intéressé nous a priés de n'insérer que ce qu'il enverrait lui-même sur ce sujet.

WASQUEHAL. — Naissance. — Fernand Lambert, rue Kléber.

FLERS-BREUCQ

En tombant d'un chariot. — Un ébarnetier de la ferme de M. Picavet-Méplum, rue de Babylone, au Pavé bleu, Yvon Van Varebeke, revenait lundi matin, vers huit heures, avec un chariot de trèfle, lorsque le cheval prit peur et fit un brusque écart ; le charretier roula sur le sol et une des roues du chariot lui passa sur la cuisse droite.

Reconduit à la ferme, le docteur Butin vint lui donner ses soins et releva de multiples contusions à la cuisse. Il lui prescrivit un repos d'au moins quinze jours.

Commencement d'intoxication. — Deux ouvriers de l'établissement Fred Bayer et Cie, Jules Vernier, demeurant à Croix et Henri Fruleux, demeurant au Breucq, ont subit un commencement d'intoxication, en préparant un produit chimique à base de paranitraniline. Le docteur Detroyes leur a prescrit 8 jours de repos.

FLERS-BREUCQ. — du 5 juin. — Décès. — Louis Lecoutre, 53 ans, 28, rue Gambetta.

HEM

Accidents du travail. — Chez MM. Mulson frères, teinturiers-apprêteurs, à la Citadelle, un ouvrier, M. Edouard Gillemain, 43 ans, eut le bras droit pris entre deux plateaux de tôle de la machine qu'il conduisait. Plaie contuse du coude droit. 12 jours de repos ; docteur Coubronne.

— Au même établissement, un chaudronnier, M. Alfred Duquesne, 24 ans, en scient un tuyau de cuivre, s'est piqué à l'index droit. 10 jours de repos. Docteur Coubronne.

TOURCOING

Concerts publics. — Le concert public annoncé pour le jeudi 9 juin, à 8 heures 1/2 du soir, sur la Grande-Place, n'aura pas lieu.

Dimanche prochain, à 5 heures du soir, dans le jardin du Palais de Justice, rue de Gand, un grand concert par la Musique municipale et la Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sicks. Le programme en sera publié incessamment.

Adjudication. — Le mardi 7 juin, à 3 h. du soir, a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, l'adjudication sur soumission cachetée du matériel d'enseignement nécessaire aux écoles communales du 1er août 1910 au 31 juillet 1913.

Ont soumissionné : M. Aula, libraire à Lille, avec 17 % du rabais; Mme Barbenson, libraire à Tourcoing, adjudicataire, rabais de 18 %.

Car en feu. — Par suite d'un court-circuit le feu a pris mardi matin, vers neuf heures trente, dans les câbles du car 318, qui se dirigeait vers Roubaix. Aucun accident de personne ne s'est produit. Le car a été remorqué au dépôt pour être réparé.

Un extradé. — Les gendarmes de Tourcoing ont reçu de leurs collègues de Mouscron, un extradé qui sortait de la prison de Saint-Gilles-lez-Bruxelles. C'est un sieur Marceau Lacroix, 18 ans, plâtrier, né à Toulouse, réclamé par le procureur de la République de cette ville, sous l'inculpation de vol qualifié.

Défaut d'autorisation. — Procès-verbal a été dressé à Camille Buysse, 45 ans, charpentier, rue du Pont-de-Neuville, qui a construit une fosse d'aisance sans autorisation.

Contrainte pour fraude. — Les douaniers de La Marlière ont arrêté un tisserand, Henri Vercombre, 40 ans, né à Neuville-en-Ferrain, qui pour non paiement d'une amende de fraude, fera quatre mois de prison. Il a été conduit à Lille.

Un violent. — Un journalier, Pierre Carrette, 49 ans, rue de l'Epine, cour Vandame, a été l'objet d'un procès-verbal pour violences. Cet homme a frappé Marie Dujardin, ménagère.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 7 juin

Naissances. — Alphonse Westerlin, rue Nationale, 122. — Camille Descheemacker, rue de Roubaix, 200. — Michel Ladsous, rue de Belfort, 55. — Marie Verstraete, rue Achille-Testelin, 183.

Mariage. — Auguste Formant, rentier, et Blanche Lemaire, 5. p.

Décès. — Antoine Vercambre, 71 ans, s. p., rue Nationale, 122. — Marie Montagne, 34 ans, s. p., rue de Gand, 307. — Félicité Dupont, 70 ans, s. p., rue de la Vigne, 34. — Charles Tournoys, 49 ans, fileur, rue d'Havré, 3.

RONCQ

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 10 courant, à sept heures et demie du soir, pour délibérer sur les affaires suivantes :

Examen des comptes et budgets de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance. — Reddition des comptes de gestion et d'administration de la commune, pour l'année 1909. — Etablissement des chapitres additionnels du budget communal de 1910. — Approbation du budget des chemins vicinaux pour l'année 1911. — Formation du budget primitif de la commune pour 1911. — Assistance médicale gratuite et assistance obligatoire ; examen de demandes.

RONCQ. — Du 6 juin. — Naissances. — Pierre Dejaeghere, au Vinage. — Jean Lecomte, rue de Lille. — Louis Gontier, rue de Lille.

BONDUES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain, à quatre heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la session de mai. — Lecture du procès-verbal de la séance du 4 mars 1910. — Examen du compte de gestion du Receveur municipal et du compte administratif de l'exercice 1909. — Communication des budgets et comptes de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance ; avis du Conseil. — Vote du budget primitif du service vicinal pour 1911. — Vote des budgets additionnel de 1910 et primitif pour 1911. — Projet de construction d'un tronçon de trottoir le long du grevier, entre le ronts nationals N° 17 et la chapelle, jusqu'à concurrence de quinze cents francs. — Examen des demandes d'admission des personnes portées sur la liste d'assistance médicale et de celles proposées pour une pension à domicile. — Questions diverses. — Etude de l'éclairage public de la commune par l'électricité ; Communication du cahier des charges dressé par la Compagnie.

MOUVAUX

Renversé et écrasé par un cheval

Mardi, vers 2 heures 1/4, les habitants de la rue de Lille furent mis en émoi par le bruit d'une lourde masse qui tombait... Des cris déchirants se faisaient entendre, et la foule déjà barrait toute la rue, en face de la rue Thiers. Le car J. stoppait, un fort cheval était couché au travers de la rue. Que s'était-il donc passé ?

M. Camille Vanoutille, vidangeur, rue de Lille à Mouvaux, conduisait ses chevaux pour le recensement ; son fils Jean l'accompagnait monté sur un cheval. A l'angle de la rue Thiers, en face de la boulangerie Clarisse, le cheval, pris de peur, à la vue du car J, fit un écart de côté, mais fut touché à l'arrière par le car.

L'animal fit un bond terrible, se roula par terre, après avoir renversé le jeune cavalier, qui reçut sur le corps tout le poids du cheval.

Rapide comme la foudre, le père ne perdit point son sang-froid ; il saisit l'animal par la queue, le jeta de côté, et retira le corps de son enfant inanimé. Le docteur Butruille, demeurant à quelques pas de là, reçut l'enfant des bras de son père, et lui donna les premiers soins.

La victime resta près d'une demi-heure sans connaissance ; puis sous l'effet d'une piqûre d'éther, il poussa un cri, et pleura. Aux cris de l'enfant, le père et la mère qui se trouvaient dans le salon du docteur sentirent se ranimer leur courage. Le docteur bientôt vint lui-même consoler et rassurer les parents.

Une voiture ramena la victime à son domicile rue Carnot.

Le docteur Butruille, après un examen minutieux, n'a pas trouvé de lésions internes ; le corps fut seulement comprimé sous le cheval, et tout permet d'espérer que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses.

Il est bon, dans un cas pareil, de remercier la Providence épargnant aux parents une douleur qui aurait pu être cruelle.

Nous conseillons à nos lecteurs qui font de l'automobile ou tout autre sport, de faire usage du LAIT DU Dr KARL'S contre le Hâle, les Impuretés du Visage et toutes les Irritations de la Peau causées par le Soleil, le Vent, la Poussière, l'Air de la Mer ou de la Campagne.

Le Flacon d'un demi-litre est vendu 5 francs. Maison Derouhaix, 53, rue de Paris et 5, rue Faidherbe, Lille.

LILLE

Une Semaine d'Aviation

Aurons-nous, cette fois, une semaine d'aviation ?

Des pourparlers sont, paraît-il, engagés entre un industriel parisien et le génie militaire, en vue de l'occupation, pendant la semaine des Fêtes de Lille, du Champ de manœuvres de Ronchin.

Si le génie donne son autorisation souveraine, on commencera sans tarder la construction des baraquements nécessaires pour que les aviateurs puissent loger leurs machines volantes et pour que le public assiste confortablement au départ des aéroplanes.

L'inauguration se ferait le dimanche des Fêtes de Lille, c'est-à-dire cette année le 25 juin.

Des champions, tels que Blériot, Paulhan et d'autres sont invités. Mais on ne dit pas s'ils viendront.

Les Cheminots vont-ils faire grève ?

En vue d'une grève éventuelle des cheminots, le 16e bataillon de chasseurs qui se trouve à Sissonne a été rappelé à Lille.

Tous les soldats permissionnaires du 43e ont reçu l'ordre de regagner leur garnison.

L'espion Tony en Cassation

On se souvient que Vandewalle, dit Jack Tony, fut condamné à un an de prison pour avoir photographié des ouvrages militaires.

Sur appel à « minima » du Procureur, la Cour d'appel de Douai porta la peine à dix-huit mois.

Tony faisant de son côté appel de cette condamnation, a signé son pourvoi en cassation.

LOOS

En descendant une rondelle. — M. Henri Dujardin, garçon brasseur chez MM. C. et D. Lezaire, s'est luxé le genou gauche en descendant une rondelle de bière dans une cave. Trois semaines de repos.

WAMBRECHIES

Vol. — Le garde-champêtre Allostery, a conduit mardi au Parquet de Lille, Cyrille Verbrugbe, 32 ans, ouvrier agricole, à Wambrechies, qui, étant ivre, déroba un portemonnaie appartenant à M. Jules Debuf, marchand de chevaux au hameau du Touquet.

QUESNOY-SUR-DEULE

Accident du travail. — Arthur Desmarais, demeurant au Grand Cabaret, journalier à la fabrique d'huiles Fretin, Ghestem et Vandermersch, en roulant un fût plein, eur un terrain en pente, a eu la main gauche serrée entre un mur et le fût.

Le docteur a constaté de nombreuses plaies à la main et l'écrasement du bout de plusieurs doigts : comme complications actuelles, l'infection et le phlegmon sont à craindre. De plus, il pourrait subsister de la rétraction cicatricielle amenant une légère flexion permanente. L'incapacité de travail probable est évaluée à 30 jours.

Grands Vins de Champagne de

SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

HAZEBROUCK

BAILLEUL

LA GRÈVE

Le chômage est actuellement complet dans les deux usines. Les ouvriers payés à la semaine de l'usine de M. Hié, qui avait pu les occuper jusqu'à ce jour, se sont vus dans l'obligation de s'arrêter faute d'emploi.

Les membres du Bureau de bienfaisance se sont réunis lundi dernier. Etaient présents : MM. Moeneclaey Frédéric, maire, président ; Paul Perrier, vice-président ; Verbaers Théophile ; Vanuxem Jules ; Dewynter Achille ; Desmone Gustave et Mortelecque Edmond.

La délibération prise a été affichée au local du Syndicat, rue des Foulons. En voici le texte :

Le Bureau de Bienfaisance, estimant qu'il n'a pas à prendre parti dans la conflits économiques entre patrons et ouvriers, mais que son devoir est de soulager dans la mesure de ses ressources les misères imméritées que ces crises provoquent,

Déclare, et jusqu'à nouvelle décision à intervenir, allouer aux familles des chômeurs deux pains à la mère et aux enfants en dessous de quatorze ans.

DUNKERQUE

Les bandits des Flandres

NOUVELLES ARRESTATIONS

Sur mandat d'amener de M. Desticker, juge d'instruction, les gendarmes de Bourbourg ont arrêté à Cappellebrouck le journalier Lucien Erckelbout, 22 ans, désigné par Candelier comme le « chef de vol » de la bande Hoedts.

Son frère, Fidèle Erckelbout, a été également arrêté dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer et transféré à Dunkerque.

Indépendamment des frères Emile et Henri Hoedts, cinq individus sont actuellement sous les verroux.

Le sort d'Henri Hoedts

En apprenant que Candelier s'était reconnu coupable du meurtre du gendarme Wepierre, pour lequel il avait été condamné, Henri Hoedts s'est borné à répondre : « Je suis content, je savais bien que je ne pouvais pas rester condamné. »

Il n'a pas été plus ému par les nouvelles accusations portées contre lui par Candelier et persiste à soutenir qu'il n'a commis aucun acte de banditisme avec la complicité de son frère Emile.

RETOUR D'ISLANDE

La goélette « Schotter-Hoff », de la maison Vancauwemberghe-Lemaire, est rentrée, lundi avec 140 tonnes de morues. L'équipage se composait du capitaine, du second, de deux marins naufragés et de l'état-major de la « Tzarine ».

On se souvient qu'au début de la campagne de pêche, les matelots du « Schotter-Hoff » avaient abandonné cette goélette, alléguant qu'elle n'était plus en état de tenir la mer.

DOUAI

QUESNAIN

Vol de charbon. — Le surveillant Bourlez, de la fosse Saint-René, a surpris la nuit, trois individus qui emplissaient de charbon des sacs dont ils s'étaient munis. L'un des voleurs a été reconnu, c'est un belge, Lambert Brugmanz.

FENAIN

Sauvetage. — Un vendeur de journeux, M. Macarez, a pu retirer à temps, une femme tombée dans un fossé et qui se serait noyée sans son intervention.

PALLUEL

Foudroyée. — Pendant le violent orage qui a sévi sur la commune, quatre ouvriers s'étaient mis à l'abri près de l'écluse du canal du Nord ; la foudre les atteignit. L'un d'eux, Désiré Foulon, 60 ans, d'Oisy-de-Verger, fut tué sur le coup ; les autres sont grièvement blessés.

PECQUENCOURT

Un incendie dont la cause est inconnue, a détruit une meule de ramures appartenant à M. J.-B. Deneuvillers. 200 francs de pertes.

SOMAIN

Renversée par un cycliste. — Lucien Delfosse, 19 ans, passant en bicyclette rue de Marchiennes, a renversé Mme Germain Lancelle, 79 ans, qui a été blessée à la main gauche.

VALENCIENNES

Accident. — Mlle Charlotte Duhamel, institutrice à Anzin, a été renversée par la voiture de M. Coche, tripier, rue de Famars. Mlle Duhamel se plaint de violentes douleurs dans la jambe gauche.

WINCARNIS convient à l'appétit, au sommeil et à l'estomac

CAMBRAI

Le bruit court avec persistance que les employés du chemin de fer du Nord se mettent en grève ce matin, mercredi.

Le 4e régiment de cuirassiers et le 3e bataillon d'infanterie sont consignés à ce sujet, dit-on.

Des ordres ont été, paraît-il, envoyés dans toutes les directions pour faire rentrer les permissionnaires cette nuit.

Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

DÉPÊCHES de la NUIT

La Catastrophe du "Pluviôse"

SORTIE DES DEUX CHALANDS

La houle ayant encore diminuée l'on a fait sortir, vers midi, le premier des deux chalands qui doivent procéder à l'enlèvement du « Pluviôse » pour l'entrer dans le port.

Le « Mouflon » remorqueur de l'Etat, l'a conduit auprès du submersible coulé.

L'on fixera, sur le chaland, les extrémités des chaînes qui avaient dû être largguées pour éviter à ce chaland dimanche matin de partager le sort de celui qui sombra.

Si tout va bien et si le temps continue à s'améliorer, l'on fera sortir ce soir le deuxième chaland, celui qui a été équipé dans ce but.

Puis, dès que la mer sera suffisamment plate pour éviter tout heurt intempestif du fond des chalands contre la superstructure du sous-marin, on les avancera sur l'épave, on raidira les chaînes à marée basse. Puis à marée montante, le « Mouflon » tirera chalands et submersible vers le port.

Mais le temps restera-t-il assez beau, tout dépend de cela.

Calais, 4 heures. — La deuxième chaland vient de sortir du port allant au « Pluviôse ».

SUR LES LIEUX DE LA CATASTROPHE

A 5 heures 1/2, je m'embarque à bord du torpilleur 228 (Rormprobettes), pour me rendre sur les lieux de l'accident.

Les deux chalands sont amarrés. A ce moment, les marins travaillent à raccrocher les chaînes fixées au sous-marin ; la mer est redevenue calme, l'amiral Bellue est sur les lieux. Malgré quelques opinions, je persiste à croire que si tout va bien, on ne pourra pas rentrer le sous-marin au port avant, au plus tôt, mercredi soir ou jeudi matin.

Par moments on aperçoit l'extrémité du périscope.

La soirée

NOTE DE L'AMIRAL BELLUE

A neuf heures du soir, la note suivante est communiquée :

« Les deux chalands étaient mouillés sur l'avant et sur l'arrière, en dehors du sous-marin, perpendiculairement à cette direction, et parés à recevoir les chaînes à mesure qu'on les retrouvera.

Les deux chaînes tribord et babord avant sont retenues au chaland par des grelins-chaînes.

La deuxième chaîne tribord avant est tenue par une haussière. Un filin d'acier est amarré sous le sous-marin, à proximité de la deuxième boucle babord avant, dont la chaîne s'est détachée lundi matin. Les scaphandriers travaillent très difficilement à cause de l'eau opaque. Ils ne voient presque rien sous l'eau.

« Le sous-marin est à peu près droit. »

—o—

Cette note semble confirmer l'appréciation que j'émettais tout à l'heure. Cependant, l'Administration des Ponts-et-Chaussées a donné l'ordre pour que ce midi les cercueils soient apportés au hangar élevé quai de la Colonne.

EN VUE DES OBSÈQUES

Tous les corps des victimes seront transportés à l'hôtel de ville, et c'est de là que partira le cortège.

Les défunts seront enterrés selon le rite catholique, à l'exception d'un seul marin qui est protestant.

A 2 heures, le préfet du Pas-de-Calais a eu une conférence avec M. le doyen de Notre-Dame, au sujet des funérailles.

On avait annoncé pour 3 heures 1/2 l'arrivée de M. Hermion, mais seul est descendu du train un commissaire spécial, qui a été salué à la gare par les autorités.

Après le service religieux, le corps du lieutenant de vaisseau Engel sera transporté à Belfort.

D'autres couronnes ont été apportées boulevard Lafayette.

Toutes les rues avoisinantes du quai sont prêtes à être barricadées.

Les gendarmes gardent toujours l'extrémité des jetées, personne n'est autorisé à passer, même pas les parents des victimes.

On signale l'arrivée à Calais de Mme Le Prunennec, veuve de l'infortuné deuxième maître, patron-pilote du « Pluviôse ».

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

Le feu détruit trois maisons

QUAI JEMMAPES, A PARIS

Un incendie violent s'est déclaré mardi après-midi dans un magasin à fourrages appartenant à M. Hardy, déménageur, quai Jemmapes, 140.

Le feu s'est communiqué au garage de MM. Doré et François et a gagné ensuite les magasins à fourrages de MM. Deleray, 17, rue des Ecluses Saint-Martin. Les locaux occupés par M. Deherprines, 130, quai Jemmapes, ont été également détruits.

Les pompiers ont pu se rendre maîtres du feu après une heure de travail. Il n'y a pas d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont importants.

La Grève des Tramways-Nord

Paris. — Une entrevue a eu lieu au ministère des travaux publics, entre MM. Millerand, de Selves, préfet de la Seine, Magny, directeur des affaires départementales, et Broca, directeur de la Compagnie.

M. Broca s'est engagé à prendre à sa charge les frais de réalisation de la journée de dix bauras, moyennant certaines atténuations équitables du Conseil général de la Seine.

A la suite de cette décision, les nuviers ont discuté avec la Direction, et de l'entretien il résulta que l'incident peut être considéré comme clos.

La Grève des Chemins de fer du Sud

Nice. — La grève continue. Les employés n'acceptent aucune des concessions de la Compagnie. La paie a eu lieu mardi pour les journées de travail avant la grève sans incident.

Les grévistes demandent la convocation du Conseil général et la venue à Nice de M. Millerand, comme arbitre. Le préfet a promis de faire le nécessaire, mais sans s'engager pour la réussite des deux demandes.

LES FRAUDES DE TOULON

LE VERDICT

Après 4 h. 30 de délibération, le tribunal maritime rapporta à 6 h. 35 le verdict suivant :

Le commis Rebuffel est condamné à deux ans de prison et 100 francs d'amende, qui sont convertis, à l'unanimité, en six jours de prison.

Le commis Le Guen est condamné à six mois de prison.

Le commis Cicéron à six mois de prison avec sursis.

Le fournisseur de la marine Gérard 20 Hers à un an de prison avec sursis.

Au moment de la lecture du jugement, des murmures s'élèvent.

Ce matin le tribunal jugera l'affaire du fournisseur Nubili, inculpé de tentative de corruption.

L'attentat contre M. Lépine

LE VERDICT

Après deux minutes de délibération, le jury est revenu avec un verdict négatif en faveur des deux accusés.

La Cour a donc prononcé un arrêt d'acquittement.

DEUX INDIGÈNES

sont condamnés à mort à Alger

Alger. — Mardi, devant la Chambre criminelle, ont comparu trois indigènes qui, le 11 juin 1909, avaient tenté d'assassiner, en lui volant 12.000 francs, M. Robert Jobin, ingénieur, directeur des mines de Tizi-Ouzaza.

Les accusés ont nié formellement.

Deux Belgagi-Ameneo et Ouan-Ghar-Mohammed ont été condamnés à mort ; le troisième aux travaux forcés à perpétuité.

Échos Parlementaires

L'ÉLECTION DE PAU

Le 8e bureau, contrairement aux conclusions de sa sous-commission, qui proposait de soumettre tout de suite à la Chambre la question de la validité ou de l'annulation des élections de la 2e circonscription de Pau, a décidé, malgré l'opposition de MM. Habier et Thomson, de proposer à la Chambre de proclamer élu M. Gontaut-Biron et de l'autoriser à siéger jusqu'à ce que son élection ait été définitivement discutée.

BOURSE DE BRUXELLES

7 JUIN 1910

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 % 2e série	93 50	93 70
Bruxelles 1902, 2,50 %	106 50	105 —
Bruxelles 1905 2 % lib.	94 50	95 —
Anvers 1887, 2,50 %	99 75	99 25
Anvers 1903, 2 %	95 —	95 25
Gand 2 %	76 —	75 —
Liège 1880 3 %	— —	133 25
Liège 1897 2 %	— —	73 —
Liège 1905 2 %	92 50	92 25
CHARBONNAGES		
Amercœur (3 novembre 1909)	2825 —	2775 —
Anderlues (30 septemb. 1909)	— —	— —
Bernissart (1er avril 1909)	755 —	762 50
Bois-d'Avroy (1er av. 1909)	— —	1000 —
Boie Saint-Ghislain, act. pr.	— —	— —
B.-E. Lambusart (2 nov. 1909)	— —	— —
Borinage Central (17 oct. 07)	— —	— —
Charbon. belge (15 avril 1909)	137 50	143 50
Chevalière à Dour (1er mai 09)	— —	— —
Ce Furstemberg p., 1er mai 09	— —	138 —
Ce Furstemberg n., 1er mai 09	56 —	57 —
Concorde (1er mai 1909)	— —	— —
Couchant d. Flénu, 1er av. 09	— —	148 —
Courcelles Nord (1er mai 09)	— —	2210 —
Espérance B.-F. (2 août 1909)	— —	— —
Fontaine Lévêque (2 mai 09)	— —	2275 —
Gouffre (14 avril 1909)	2450 —	2440 —
Grand Buisson, 4 janv. 1909	— —	— —
G. Machine à Dour, 31 d. 08	— —	— —
G. Mambourg, 15 mars 09	405 —	420 —
Haine Saint-Pierre	— —	— —
Ham-sur-Sambre (30 mai 09)	710 —	688 —
Hazard (1er mai 1909)	690 —	700 —
Horloz (3 octobre 1909)	— —	2295 —
Hornu et Wasmes (2 avril 09)	— —	9875 —
H. Unies de Charl. (2 nov. 09)	625 —	623 —
Kessales (2 avril 1909)	— —	— —
La Haye (31 octobre 1909)	— —	979 —
La Louvière-Sart (15 avr. 09)	282 —	280 —
Levant du Fléou (4 janv. 09)	— —	— —
Marchiennes (2 avril 1907)	— —	— —
Mariémont (3 novembre 08)	— —	— —
Noël Sart culpart (2 nov. 08)	4000 —	4030 —
Nord de Charleroi 1er juin 08	3400 —	3450 —
N. d. Rieu d. Cœur, 1er d. 09	— —	— —
Patience Beaujonc (3 août 08)	— —	— —
Poirier (1er avril 09)	— —	800 —
Produits du Flénu 4 janv. 09	— —	— —
Réunis de Charl. 8 juin 08	2252 —	2258 —
Sacré Madame (2 mai 09)	5100 —	5480 —
Trieu Kaisin (3 septemb. 08)	1335 —	1315 —
Unis-Ouest-Mons (2 avr. 09)	— —	— —
Wilhem-Sophie (1er nov. 08)	— —	657 —
Kalping p.	51 50	52 50
MÉTALLURGIES		
Angleur (3 déc. 07)	— —	557 50
Aumetz-la-Paix (2 déc. 08)	960 —	958 —
Cockerill (7 nov. 08)	1907 —	1995 —
Nicolaief privil.	42 —	42 50
— ordinaire ((15 mai 09)	— —	26 —
Ougrée (3 août 08)	— —	1490 —
Providence Russe (11 oct. 07)	236 —	235 —
Sarrebruck (3 loct. 08)	— —	8900 —
Sambre-Moselle p.(30 nov.08)	— —	— —
Sambre-Moselle o.	250 —	250 50
T. d. Konstantin c.(10 fév.08)	— —	202 50
T. d. Konstantin j.	— —	— —
ZINC		
Asturienne (3 juin 08)	— —	6905 —
Austro-Belge (5 nov. 1909)	350 —	360 —
Djebels (1er juill. 1909)	211 —	212 —
Nebida (1er nov. 1909)	— —	905 —
Nte Montagne pr. (31 déc .09)	— —	— —
Nte Montegne or.	260 —	265